

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 15/01/2020 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Agence de régulation de l'action sanitaire et sociale – ARASS
2	LIBELLE DU POSTE : Pharmacien chargé de la coordination des vigilances
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSA
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : PROGRAMME : 962 02 PROGRAMME R.H : 970 01 CODE POSTE : 9798 CENTRE DE TRAVAIL : 385
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : Agence de régulation de l'action sanitaire et sociale – ARASS - 63, rue du commandant Destremeau - Immeuble LO, face au temple protestant de Paofai– PAPEETE
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Le pharmacien participe à la conception de la politique de santé publique et est chargé de la mise en œuvre, de l'exécution, du contrôle de cette politique dans son domaine de compétence et tout particulièrement sur la coordination des vigilances et la qualité et sécurité des soins.
9	EFFECTIFS ENCADRES A B C D Autres NOMBRES :
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Responsable du bureau de la planification
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : Un poste informatique relié à Internet et à une imprimante réseau – téléphone
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : Disponibilité importante Diversité des activités et des interlocuteurs Agent assermenté Déplacements possibles sur l'ensemble de la Polynésie française
13	ACTIVITES PRINCIPALES : <ul style="list-style-type: none">- Recueillir l'ensemble des fiches de signalement relatif aux vigilances ;- Contribuer à la gestion a priori et a posteriori des risques (apport méthodologique pour l'analyse des effets indésirables et des incidents), en lien avec les référents des établissements et les experts des domaines ;- Piloter les retours d'expérience (Retex) ;- Transmettre les événements marquants à l'ANSM et à l'ASN pour la radiovigilance ;- Initier et consolider les partenariats avec les agences nationales au travers de conventions (ANSM, agence de biomédecine, établissement français des greffes, ASN et HAS) et veiller à y inclure les coopérations en matière de vigilance ;- Structurer et animer les réseaux de vigilance ;- Assurer le contact direct avec l'ensemble des correspondants d'établissements ;- Contribuer à l'évolution de la réglementation et préparer les textes relatifs aux vigilances et plus particulièrement à la pharmacovigilance et à la matériovigilance, avec l'aide des ressources de l'Arass ;- Définir le cahier des charges d'un site Internet dédié aux vigilances ;- Rédiger, éditer et diffuser périodiquement un bulletin des vigilances ;- Rédiger des rapports annuels ;- Piloter le plan sécurité et qualité des soins de la Polynésie, et établir chaque année le programme de travail annuel ;- Proposer des actions en lien avec l'ensemble des acteurs ;- Contribuer à l'élaboration des nomenclatures des actes professionnels et des produits de santé ;- Participer au contrôle de l'application des lois et règlements relatifs à l'exercice de la pharmacie et de la biologie médicale, aux produits de santé à usage humain ou vétérinaire, aux produits à finalité cosmétique ou d'hygiène corporelle et aux activités liées à ces produits en lien avec les deux.

	pharmaciens inspecteurs.
--	--------------------------

14	ACTIVITES ANNEXES : <ul style="list-style-type: none"> - Etablir des partenariats de veille scientifique avec des établissements nationaux dans le domaine de la qualité des soins et des pratiques ; - Structurer et animer le réseau des qualitiens et des responsables qualité des établissements ; - Insuffler une culture de gestion des risques et assurer la promotion de méthodes d'analyse des événements, encourager la mise en place d'enquêtes, d'audits, et d'analyses de pratiques dans le domaine de la sécurité de l'usage des produits de santé et dans le domaine de la qualité et de la sécurité des soins ; - Accompagner la définition et la mise en œuvre des projets d'établissements de santé en matière de qualité et de sécurité des soins ; - Organiser des rencontres annuelles entre réseaux des vigilances ; - Procéder à l'inspection des officines et pharmacies, des lieux de détention de médicaments par les personnes physiques et morales, des herboristeries dans les conditions prévues par la réglementation.
----	--

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : BIOLOGISTE, VETERINAIRE, PHARMACIEN ET CHIRURGIEN-DENTISTE
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Diplôme d'Etat de docteur en pharmacie

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissances requises <ul style="list-style-type: none"> - Planification en santé - Evaluation - Programmation par objectifs - Connaissance des politiques du Ministère dans les champs concernés - Démarche d'assurance qualité - Droit de la santé - Santé publique - Vigilance sanitaire • Savoir-faire requis <ul style="list-style-type: none"> - Animation et coordination d'équipe - Polyvalence et adaptabilité - Capacité à dynamiser les partenaires / acteurs et à animer les projets - Capacités rédactionnelles - Capacité d'analyse et de synthèse - Aisance informatique bureautique - Gestion d'une inspection • Savoir être requis <ul style="list-style-type: none"> - Sens du service public - Sens de l'organisation et de la communication - Capacité d'écoute et de négociation - Aisance relationnelle et leadership - Aptitude à prendre des initiatives - Rigueur 		X	X X X X X X X X X X X X X X X X X

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : Expérience en administration sanitaire et sociale ou Agence de santé d'au moins 3 ans
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : à déterminer en fonction de l'expérience professionnelle, en matière d'hémovigilance, de radiovigilance, de démarche qualité et de gestion des risques en milieu de soins.
----	---

20	DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : minimum 4 ans
----	---

Le directeur

L'agent

Date :

Date :

Signature :

Signature :